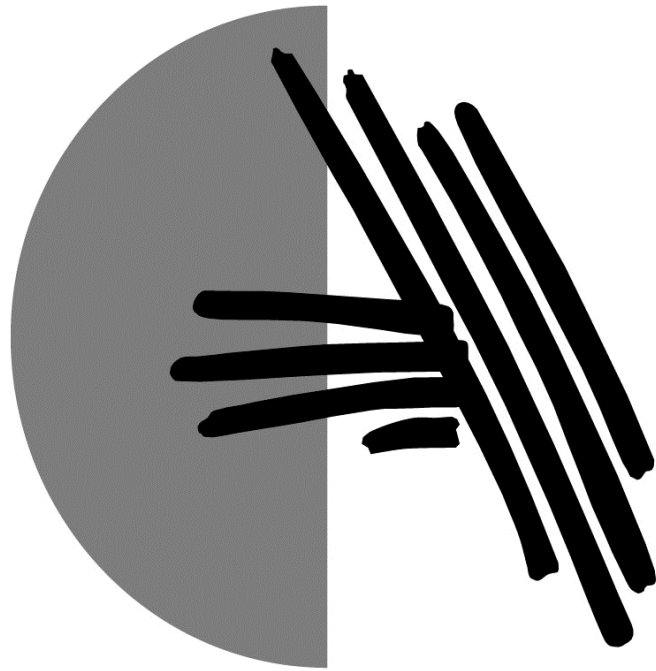


P  
R  
O  
C  
E  
S  
-  
V  
E  
R  
B  
A  
L



**CHAMBRE**  
**D'AGRICULTURE**  
NORMANDIE

**SESSION**  
**DU 31 MARS 2008**

# 1. Sommaire

<b>1. Sommaire</b>	<b>2</b>
<i>Membres</i> .....	4
<i>Membres associés</i> .....	4
<i>Autres participants</i> .....	4
<i>Participants à l'après-midi</i> .....	5
<b>2. Introduction, par M. Daniel GENISSEL</b>	<b>6</b>
<b>3. Comptes financiers 2007, par M. Jacques CHEVALIER</b>	<b>7</b>
<b>4. Comptes de l'agriculture normande</b>	<b>11</b>
Comptes départementaux 2007, par M. Michel LAFONT.....	12
<i>Les productions végétales</i> .....	13
<i>Les productions animales</i> .....	15
<i>Les productions secondaires</i> .....	17
<i>Evolution des productions totales (hors aides) 2007/2006</i> .....	17
<i>Consommations intermédiaires</i> .....	17
<i>Du produit à la valeur ajoutée entre 2006 et 2007 en Normandie</i> .....	18
<i>Evolution de la valeur ajoutée brute 2007/2006</i> .....	18
<i>Autres charges</i> .....	18
<i>Subventions d'exploitations : baisse en 2007</i> .....	18
<i>De la valeur ajoutée au revenu : effet des postes entre 2006 et 2007</i> .....	19
<i>Variation du revenu de la ferme normande 2007/2006 en € courants</i> .....	19
<i>Un revenu qui baisse sur longue période en € constants</i> .....	19
<i>Evolution du nombre d'actifs familiaux</i> .....	19
<i>Niveau du revenu net d'entreprise par UTAF 2007 en € courants</i> .....	19
<i>Variation du revenu net d'entreprise par UTAF 2007/2006 en € constants</i> .....	20
<i>Conclusion</i> .....	20
Débat.....	20
Comptes par systèmes 2007, par M. Michel LAFONT.....	22
<i>Introduction</i> .....	22
<i>Les 4 principaux systèmes présentés</i> .....	22
<i>Les résultats structurels</i> .....	23
<i>L'évolution des résultats économiques</i> .....	23
Débat.....	25
<b>5. Questions d'actualité</b>	<b>26</b>
Intervention de M. Yves RIOU, DRAF de Basse-Normandie.....	27
<b>6. L'avenir de la PAC à l'horizon 2009</b>	<b>28</b>
Allocation de M. Michel BART, Préfet de Région Basse-Normandie.....	29
Intervention de M. Guy Vasseur, Vice-Président de l'APCA, sur le contexte européen et français, et les dernières évolutions du bilan de santé PAC.....	31
<i>Calendrier</i> .....	31
<i>Premières orientations communautaires et nationales</i> .....	31
<i>Consultation Chambres</i> .....	32
<i>Conseil de l'Agriculture</i> .....	32
<i>Propositions législatives</i> .....	33
Constats et enjeux pour la Normandie, par M. Michel LAFONT.....	34
<i>DPU et harmonisation</i> .....	34
<i>Premier et second pilier - modulation - article 69 - gestion des risques</i> .....	34
<i>Anticiper la fin des quotas laitiers d'ici 2015</i> .....	35
<i>L'herbe, les fourrages et l'élevage</i> .....	35
Intervention de Mme Frédérique Heurguier, Vice-Présidente de la Région Basse-Normandie.....	37
<i>Relever le défi démographique</i> .....	37
<i>Répondre aux enjeux économiques</i> .....	37
<i>Prendre en compte l'environnement et le climat</i> .....	37
<i>Régionaliser pour plus de proximité</i> .....	38
Débat.....	39
Intervention de Mme Odile BOBENRIETHER, DRAF de Haute-Normandie.....	42

Le lundi 31 mars 2008, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie s'est réunie, en Session, à Caen.

Ouverture de la séance à 10 h 15.

## **Membres**

---

### Présents :

Calvados :	Michel LEGRAND, Robert DE FORMIGNY, Jean-Yves HEURTIN, Yves LEBAUDY, Patrice LEPAINTEUR, Jean-Noël VANDEVIVERE, Dominique CARRE, Daniel COURVAL, James LOUVET
Eure :	Jean-Pierre DELAPORTE, Guy JACOB, Didier LEFEBVRE, Antoine CARTENET
Manche :	Rémi BAILHACHE, Pascal FERREY, Bernard GUILLARD, Eric LECLER, Raymond BRETON, Marcel JEANNE, Michel MERIENNE, Philippe FAUCON, Jacques LEMOIGNE
Orne :	Régis CHEVALLIER, Daniel GENISSEL, Jean-Louis BELLOCHE, Martine MOULIN, Joël LAUMAILLE, Jean-Pierre FONTAINE, Florent MICHEL, Hervé PERONNE
Seine-Maritime :	François FIHUE, Yves CARPENTIER, Arnold PUECH D'ALISSAC, Christian CABIN, Didier LHOMMET, Georges DE CHEZELLES

Excusés : Emmanuel JOIN-LAMBERT, Michel DUPUY, Serge DESLANDES, François LEGRAS

## **Membres associés**

---

Présents : Jean-Maurice LECARPENTIER, Loïc DUCLOUÉ, Jean-Luc DUVAL, Bruno LANGEVIN

Excusés : Jean-Pierre CARNET, François DUMOUCHEL, Philippe DEMAEGDT

## **Autres participants**

---

### Présents :

M. Michel BART	Préfet de la Région Basse-Normandie
Mme Frédérique HEURGUIER	Vice-Présidente de la Région Basse-Normandie
Mme Odile BOBENRIETHER	DRAF de Haute-Normandie
M. Yves RIOU	DRAF de Basse-Normandie
M. Maurice DROULIN	Président du CESR de Basse-Normandie
M. Pierre-Yves ROBIDON	URDAC
Mme Stéphanie CLOUET	Confédération Paysanne
M. Yves AMIET	Directeur de l'Union Syndicale Agricole 76
M. Joël REBILLARD	Délégué Régional de la FRSEA de Basse-Normandie
M. BOURDON	Président du CER France Manche
M. Jean-Marie SERONIE	Directeur du CER France Manche
M. Michel LE LAN	Directeur de la Chambre d'Agriculture du Calvados
M. Gérard COMMEAUX	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Eure
M. Jérôme AUCKENTHALER	Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime

M. Jacques CHEVALIER	Directeur de la Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Claire AUDUSSEAU	Responsable Communication à la CRAN
Mme Sophie HAMON-LE GUYADER	Chef de service "Economie Développement Territoires" à la CRAN
Mme Martine THEAULT	Chef du service Médias Interactifs à la CRAN
M. David BIORET	Chef des services financiers à la CRAN
Melle Gwenaëlle GAIN	Chef de service "Elevage" à la CRAN
M. Michel LAFONT	Chargé de missions "agro-économie" à la CRAN

**Excusés :**

M. Michel THENAULT	Préfet de la Région Haute-Normandie, représenté par Mme Bobenriether
M. Laurent BEAUVAIS	Président par intérim de la Région Basse-Normandie
M. François BERGES	Trésorier Payeur Général de Basse-Normandie
Mme Marie-Françoise GAOUYER	Vice-Présidente de la Région Haute-Normandie
M. Christian HERAIL	Président de la CRCI de Haute-Normandie
M. Jean-Pierre CONRAUD	Président de la Chambre de Métiers de Basse-Normandie
M. Serge TURPIN	Président de la Chambre de Métiers du Calvados
M. Jacques LEPELTIER	Président de l'URDAC, représenté par M. Robidon
M. Guy BESSIN	Porte-parole de la Confédération Paysanne BN, représenté par Mme Clouet
M. Pierre SAUVEE	Président du CER France Normandie
M. Maxime MAURY	Directeur Régional Banque de France
M. Bruno CHARUEL	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Orne
M. Alain LEFEBVRE	Responsable de l'antenne haut-normande de la CRAN

## ***Participants à l'après-midi***

---

**Présents :**

M. Willy PATSOURIS	Directeur de la Coopérative de Creully
M. Jacques COQUELIN	Président d'AGIRE
M. Jean-Pierre GAUTIER	Président de la Coopérative agricole de Bellême
M. Yves QUILICHINI	Directeur du CIRVIANDE
M. Emmanuel TOUBLANC	Directeur du CRIL et d'Interviande
M. Yves LERIDEZ	Président du CEAFL Normandie
M. Guillaume FERREY	Président des JA du Calvados
M. LEDOYER	JA 50
M. Jean-Claude MALO	Porte-parole de la Confédération Paysanne HN
Mme Christiane ANGOT	Porte-parole de la Confédération Paysanne 50
M. Laurent LERAY	Porte-parole de la Confédération Paysanne 61
Mme Maryvonne CHOISSELET	Présidente de la Coordination Rurale 27
M. Pierre MANVILLE	Coordination Rurale 76

**Excusés :**

M. Jean-Louis LESAULNIER	Président de la Coopérative Isigny Ste Mère
M. Daniel DELAHAYE	Directeur de la Coopérative Isigny Ste Mère
M. Robert COLLETTE	Président du Centre d'insémination artificielle de L'Aigle
M. Luc PAMART	Directeur de Cap Seine
M. Jean DUQUESNE	Président d'Interviande, représenté par M. Toublanc
M. Alain GODARD	Président du CRIL, représenté par M. Toublanc
M. Jean-Baptiste PREVOST	Président des JA 27
M. Daniel EPRON	Président de la Caisse Régionale Crédit Agricole Normandie
M. Philippe LE THROSNE	Président de la Caisse Régionale Crédit Agricole Normandie-Seine

## **2. Introduction, par M. Daniel GENISSEL**

Le président Daniel GENISSEL liste les invités et membres excusés puis remercie les participants et la presse pour leur présence.

Il félicite les personnes suivantes pour leur décoration :

- ☞ Yves RIOU (DRAF de Basse-Normandie), Chevalier de la Légion d'Honneur
- ☞ Henri DE VENEVELLES (président du CRPF), Officier de l'Ordre du Mérite Agricole
- ☞ Fabienne FERREY (membre de la CRAN et de la CA 14), Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole
- ☞ Jacques CHEVALIER, Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole

Après avoir annoncé l'ordre du jour, M. Daniel GENISSEL rappelle que les procès-verbaux des 2 dernières sessions ont été envoyés par courrier aux membres.

Sur proposition du président Daniel GENISSEL, les procès-verbaux des sessions du 25 juin 2007 et du 16 novembre 2007 sont adoptés à l'unanimité.

# 3. Comptes financiers 2007, par M. Jacques CHEVALIER

M. Jacques CHEVALIER indique que figure au dossier le bilan d'activités 2007, qui reprend l'ensemble de l'activité de cette année, présentés sous 3 axes :

- I. La performance économique des exploitations agricoles, des entreprises et des filières
- II. L'attractivité des métiers de l'agriculture, des entreprises agricoles créatrices d'emploi
- III. L'agriculture, acteur dynamique des territoires. Elle contribue aux projets du territoire pour la gestion durable des milieux.

Sont également rappelés les 5 chantiers prioritaires, fil rouge de la mandature :

1. Mettre en œuvre un dispositif recherche / innovation "Agriculture normande"
2. Favoriser l'adaptation des actifs agricoles aux mutations économiques et promouvoir l'attractivité des métiers de l'agriculture
3. Renforcer une politique "Elevage durable" en Normandie
4. Développer l'offre "Agriculture biologique" en Normandie
5. Créer les conditions de la réussite de la production cidricole normande.

C'est une année particulière puisque c'est la première d'une nouvelle mandature, avec une nouvelle équipe, de nouvelles commissions, de nouveaux chantiers.

2007 est aussi le début d'une nouvelle génération de programmes (européens et dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région).

M. Jacques CHEVALIER présente ensuite les comptes financiers des services en 2007. Il rappelle le contexte particulièrement difficile, avec un budget primitif présenté à - 240 000 €, un budget modificatif autour de - 120 000 €. En définitive, l'évolution consolidée du fonds de roulement est de - 31 303 €.

On note donc un effort considérable sur cette année, sans toutefois réussir à revenir à l'équilibre, dans un contexte de réduction substantielle des financements publics.

▪ Budget total :	6,5 millions €	
<i>Fonds à gérer :</i>	<i>2,35 millions €</i>	<u>2006</u>
- SUAD BN	60,3 %	53,5 %
- SUAD HN	36,6 %	34,1 %
- FET BN	2,7 %	6,5 %
- Economie et Territoires	0,4 %	5,9 %
<i>Opérations spécifiques des services :</i>	<i>4,15 millions €</i>	
- Economie et Territoires	24,6 %	18,7 %
- Comité d'Expansion	20,7 %	21,9 %
- SGN fonctionnement	18,7 %	17,4 %
- SGN investissement	2,2 %	2,4 %
- Cidre	12,9 %	11,5 %
- SMI	8,3 %	9 %
- FET BN	6,5 %	7,1 %
- Elevage	6,1 %	12 %

▪ Dépenses :	4,15 millions €	
- Personnels	47,11 %	48,65 %
- Gestion et sous-traitance	38,59 %	37 %
- Espaces et denrées	12 %	12,2 %
- Investissements	1,55 %	1 %
- Remboursement emprunts	0,75 %	1,15 %
▪ Recettes :	4,12 millions €	
- Prestations de services et autofinancement	41,9 %	47,6 %
- Chambres départementales	24,7 %	23,6 %
- Salons	14,7 %	13,8 %
- Région BN	11,4 %	8,4 %
- CASDAR	7,1 %	6,3 %
- Départements	0,2 %	0,3 %

Il n'y a pas de financement de la Région Haute-Normandie en 2007. La nouvelle organisation de la CRAN, avec l'intégration du SERDA, devrait permettre l'apparition d'un volant de financements plus important de la Région Haute-Normandie.

▪ Opérations de fonctionnement :		<u>Evolution 2006/2007</u>
- Recettes	4 036 952 €	- 3,3 %
- Dépenses	4 060 415 €	- 2,2 %

▪ Autres opérations :			
- Recettes	}	87 740 €	Provisions et participations
		7 839 €	Résultat
- Dépenses	}	64 306 €	Investissement
		31 273 €	Emprunt

▪ Activité 2007 et structure par service :	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Résultat</u>
- Comité d'Expansion Agroalimentaire	865 K€	861 K€	+ 4 501,89 €
• Activité tonique (salons)			
• Mise en place d'actions professionnalisées (accompagnement à l'export des IAA)			
• Mobilisation de fonds Feder			
- Economie, Développement et Territoires	1 002 K€	1 035 K€	- 32 566,34 €
• Activité d'études relativement importante (fonds de la Région Basse-Normandie)			
• Mise en place de projets structurants			
- Elevage	278 K€	254 K€	+ 24 223,14 €
• Nouveau Contrat de Projets Etat-Région			
• Mise en place d'un réseau de références équin en partenariat avec l'Institut de l'Elevage et le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie			
• Animation de LOCITA, de SYNEL			
• Evolution vers plus d'instances à l'échelle Manche Atlantique (ARSOE)			
- Formation - Emploi - Travail BN	349 K€	338 K€	+ 11 031,23 €
• Evolution vers une dimension normande à partir de 2008			
• Engagement de l'étude de cadrage EDEC et de la CQEF			
• Travail sur la FOAD			
- Service Régional Cidricole BN	536 K€	537 K€	- 1 032,64 €
• Evolution vers une dimension normande à partir de 2008			
• Prestations de conseil arboricole et œnologique auprès des producteurs			
• Harmonisation des travaux entre organisations de producteurs, grâce au Comité Cidricole Normand			
- Service Médias Interactifs	280 K€	336 K€	- 56 214,55 €
• Pas de financement FEDER en 2007			

- Service Général	802 K€	776 K€	+ 26 593,71 €
• Don suite à la dissolution de l'ANERA			
• Augmentation de la collecte de la taxe d'apprentissage			

▪ Comparaison du résultat de l'exercice avec A-1 :

	<u>2006</u>	<u>2007</u>
- Fonctionnement		
• Comité d'Expansion Agroalimentaire	- 34 619,27 €	4 501,89 €
• Economie, Développement et Territoires	25 721,26 €	- 32 566,34 €
• Elevage	23 671,85 €	24 223,14 €
• Formation - Emploi - Travail BN	5 707,64 €	11 031,23 €
• Service Régional Cidricole BN	21 842,93 €	- 1 032,64 €
• Service Médias Interactifs	- 9 767,41 €	- 56 214,55 €
• Service Général	- 23 220,32 €	26 593,71 €
	<b>9 336,68 €</b>	<b>- 23 463,56 €</b>
Prévisions :	(- 21 450,00 €)	(- 116 926,00 €)
- Opérations en capital		
• Service Médias Interactifs	- 401,20 €	+ 5 359,41 €
• Service Général	17 981,61 €	- 13 198,80 €
	<b>17 580,41 €</b>	<b>- 7 839,39 €</b>
Prévisions :	(- 21 450,00 €)	(- 5 074,00 €)
- Ensemble des opérations	<b>26 917,09 €</b>	<b>- 31 302,95 €</b>
Prévisions :	(0,00 €)	(- 122 000,00 €)

▪ Evolution des dépenses : 4,06 millions € (fonctionnement et hors fonds à gérer)

- Les prévisions inscrites au budget modificatif 2007 réalisées à 89,7 % :	
• Frais de personnel	- 7,1 %
• Frais de gestion	- 17,7 %
• Salons	- 11,4 %
• Prestations de services	- 8,9 %
• Frais d'impression	- 29,2 %
- Les réalisations 2007 sont en diminution de 0,8 % par rapport aux réalisations de 2006 :	
• Frais de personnel	+ 1,1 %
• Frais de gestion	- 29,4 %
• Espaces et services pour promotion	- 7 %
• Frais postaux et télécommunications	- 14,5 %
• Prestations de services	+ 14,3 %

▪ Evolution des recettes : 4,03 millions € (fonctionnement et hors fonds à gérer)

- Les prévisions inscrites au budget modificatif 2007 réalisées à 90,8 % :	
• Prestations de services	- 14,9 %
• CASDAR	+ 0,2 %
• Recettes provenant des Régions	- 23,9 %
• Foires et salons	- 4,5 %
• Fonds européens	- 7,5 %
• Autres subventions exploitation	- 19,9 %
• Produits financiers	+ 55,8 %
- Les réalisations 2007 sont en diminution de 3,1 % par rapport aux réalisations de 2006 :	
• Prestations de services	- 13,6 %
• CASDAR	+ 7,8 %
• Salons	- 6 %
• Régions	+ 17,4 %
• Chambres départementales	+ 2,9 %

▪ Les opérations en capital

	<u>Budget</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Ecart</u>
- Opérations courantes	65 300 €	58 429,58 €	- 6 870,42 €
- Remboursement emprunts	31 274 €	31 273,07 €	- 0,93 €
- Opérations du SMI	7 000 €	5 876,94 €	- 1 123,96 €
<b>Total</b>	<b>103 574 €</b>	<b>95 579,59 €</b>	<b>- 7 995,31 €</b>

▪ Evolution du fonds de roulement	
- Service Médias Interactifs	203 198,07 €
- Autres services	1 016 651,94 €
Consolidé	1 219 850,01 €

M. Daniel GENISSEL précise que les comptes détaillés ont été envoyés aux membres préalablement à la session. Les comptes financiers 2007 s'avèrent en définitive meilleurs que le prévisionnel. Il remercie l'ensemble des équipes de la CRAN pour le travail effectué tout au long de cette année.

M. Eric LECLER tient à souligner la qualité des missions conduites par la CRAN. Il revient sur les enjeux de l'élevage, notamment le leadership que peut assurer la Normandie dans la zone Manche Atlantique. L'élevage (bovin, équin, ovin...) valorise les surfaces fourragères de la Normandie, potentiel économique important.

M. Daniel GENISSEL indique que la CRAN travaille à apporter cette plus-value sur l'ensemble des domaines dans lesquels elle intervient.

Sur proposition du Président Daniel GENISSEL, les membres de la session :

- approuvent les comptes financiers 2007 ;
- décident de porter au crédit du compte "réserves facultatives" du Service Général la somme de 32 750,99 € ;
- décident de porter au débit du compte "réserves facultatives" du Service Médias Interactifs la somme de 56 214,55 €, reprise dans le compte "réserves facultatives" du budget unique CRAN 2008 du fait de la disparition du SMI en qualité de SUA le 31 décembre 2007 ;
- donnent délégation au Bureau pour la validation du compte financier 2007 du Serda ;
- valident les tarifs 2008 des interventions du Service Régional Arbo Cidricole de Normandie.

## **4. Comptes de l'agriculture normande**

# Comptes départementaux 2007, par M. Michel LAFONT

M. Daniel GENISSEL remercie les chargés d'études économiques des Chambres départementales et régionale qui ont participé à l'élaboration de ces comptes de l'agriculture normande, présentés chaque année. Il souligne également la collaboration avec les Centres de gestion.

M. Michel LAFONT précise que ce travail, réalisé dans les départements, est ensuite consolidé à l'échelle de la Normandie.

## ■ L'année 2007 a été marquée par

- Des prix en forte hausse :
  - céréales, oléagineux, lait, volailles
  - alimentation animale (70 % de la hausse des consommations intermédiaires)
- Des prix en baisse :
  - pomme de terre, lin, betterave, porc, viande bovine
- Des volumes qui accentuent les effets prix :
  - à la hausse : lait, oléagineux et alimentation animale
  - à la baisse : lin et betterave
- Des contrastes de plus en plus forts :
  - entre territoires selon le poids des productions

## ■ Méthode

- Optique production [facturation (livraisons) + production (fourrages et céréales auto-consommées, augmentation du cheptel)]
- Aides PAC couplées et pénalités laitières dans le produit
- Estimation des variations de stock
- Données macro-économiques : produits charges, revenu de la "ferme normande"
- Résultats définitifs pour 2006 et prévisionnels pour 2007
- Un travail réalisé en commun avec les Chambres Départementales d'Agriculture et les CER France 14, 27, 61 et 76

## ■ Chiffres clefs 2007

- Production agricole normande (hors aides) : 4 milliards € (+ 224 millions), dont 3,4 milliards de livraisons

## Les productions végétales

---

### ■ Evolution des surfaces régionales cultivées entre 2006 et 2007

- Progression des surfaces cultivées de 2 200 ha
- Augmentation de la sole en maïs ensilage, oléo-protéagineux, blé, des jachères industrielles
- Réduction de la sole en betterave, lin, orge, maïs grain, des surfaces non cultivées en jachère

### ■ Les céréales

- Baisse des surfaces en 2007 : - 2 200 ha
  - blé : + 1 % + 4 500 ha
  - orge : - 7 % - 6 700 ha
  - maïs grain : - 3 % - 700 ha
- Progression moyenne de la sole de céréales : + 2 600 ha/an depuis 5 ans
- Baisse de rendements contrastées :
  - blé : - 7 qx - 9 % (50:-24% ; 14:-14% ; 76&61:-10% ; 27:-1%)
  - orge : - 2 qx - 3 %
  - maïs : + 2 qx + 3 % (surtout 27 et 61)
- Remontée fulgurante des prix :
  - blé : + 49 % (mais contraste selon les périodes et modes de commercialisation)
  - orge : + 55 %
  - maïs : + 39 %

### ■ Les oléagineux - Le colza

Les surfaces en oléagineux ont pratiquement doublé en 10 ans (de 60 000 ha à 120 000 ha), avec un prix qui progresse régulièrement, et un équilibre entre le colza alimentaire et le colza à destination énergétique.

- Des surfaces en hausse depuis 4 ans :
  - tout colza : + 10 800 ha/an (+ 15 %)
  - alimentaire : 52 % de la surface (proportion stable)
  - énergétique : 2/3 en HN, 24 000 ha hors gel (ACE)
- Rendements : hausse contrastée du colza : + 1,9 qx/ha (+ 6 %) (Calvados:-3% ; HN:+6/7% ; Orne:+19%)
- Prix en hausse :
  - colza alimentaire : + 24 %
  - colza énergétique : + 28 %

### ■ Les protéagineux - Le pois

- Surface : la baisse se poursuit :
  - - 8 000 ha (- 25 %)
  - - 75 % sur les 9 dernières années en moyenne régionale
- Rendements en pois : baisse différenciée : - 10 qx/ha (61:-39% ; 14:-33% ; 76:-13% ; 27:-11%)
- Des prix à la hausse : + 46 % en pois

### ■ Les betteraves sucrières

- 2007 : année 2 de la réforme sucrière :
  - baisse des prix moyens (- 10 % en moyenne régionale)
  - partiellement compensée par une aide découplée
- Baisse des surfaces (réforme) : - 2 200 ha (- 9 %) en Normandie (*surtout dans l'Eure : - 18 % et stable en Seine-Maritime*)
- Rendements proches du record : - 4 %

### ■ Le lin textile

- Surfaces : reprise de la hausse en 2007 : + 21 000 ha entre 1997 et 2007
- Rendements : baisse différenciée
  - - 15 % en Normandie
  - - 2 % dans le Calvados, - 3 % dans l'Eure, stable dans l'Orne et - 25 % en Seine-Maritime
- Prix les plus bas depuis 9 ans : - 28 % en moyenne régionale

### ■ La pomme de terre

- Hausse des surfaces (+ 5 %)
- Baisse des rendements en moyenne régionale (- 3 %)
- Forte baisse des prix : - 37 %

### ■ Evolution des productions végétales totales (hors aides) 2007/2006

- |                  |          |
|------------------|----------|
| ■ Calvados       | + 8,0 %  |
| ■ Manche         | + 10,7 % |
| ■ Orne           | + 18,4 % |
| ■ Eure           | + 23,9 % |
| ■ Seine-Maritime | + 2,6 %  |
| ■ Normandie      | + 12,4 % |
| ■ France         | + 13,0 % |

⇔ *Hausse des prix des céréales*

⇔ *Effet lin, betterave et pomme de terre en Seine-Maritime*

## **Les productions animales**

---

### ■ Le lait

- Hausse du prix du lait : + 6,7 % (+ 20,3 €/1000 l)
  - désengagement de l'Europe sur le marché mondial
  - forte demande mondiale en beurre et poudre
  - sécheresse dans l'hémisphère sud
- Production normande en hausse : + 1,4 %
  - hausse plus forte dans l'Eure : + 4 % (50 et 61 : + 2 % ; 76 : + 1 %)
  - stabilité dans le Calvados

### ■ Gros bovins : les volumes atténuent la baisse des prix

- Des volumes produits en hausse (+ 2,2 % vol) :
  - jeunes bovins (+ 15 %)
  - bœufs (+ 3,2 %) ; génisses (+ 2 %)
  - vaches allaitantes (+ 2,8 %)
  - vaches laitières (- 9 %)
- Des prix en baisse (- 4,9 %) :
  - - 7,7 % en taurillons
  - - 3 % en génisses de boucherie
  - - 2,5 % en vaches de réforme laitière
- Recapitalisation du cheptel : VA, JB, génisses

### ■ Porc : baisse de 6,3 % en valeur

- Nombre de têtes : + 2 % en Normandie : localisé dans l'Orne (+ 3 %), l'Eure (+ 4 %), la Seine-Maritime et la Manche (+ 2 %) ; baisse dans le Calvados (- 2 %)
- Poids moyen + 0,1 % en Normandie
- Prix : - 8,2 %

### ■ Ovins : baisse

- Prix en baisse (- 3 %)
- Volume normand en baisse (- 2 %) dans tous les départements (stabilité dans la Manche) ; après la hausse de 2006, confirme un mouvement de décapitalisation

### ■ Volailles : reprise

- Volume : + 3 %
- Prix : + 7,1 %

### ■ Œufs

- Hausse des prix (+ 20 %)
- Volumes stables en Normandie

### ■ Lapins

- Stabilité des volumes
- Baisse des prix (- 1,9 %)

■ Évolution des productions animales totales (hors aides) 2007/2006

■ Calvados	+ 2,0 %
■ Manche	+ 4,1 %
■ Orne	+ 3,1 %
■ Eure	+ 5,1 %
■ Seine-Maritime	- 0,5 %
■ Normandie	+ 2,8 %
■ France	+ 1,5 %

⇔ *Augmentation globale de 58,4 millions € tirée par le lait (en prix et en volumes), mais réduite par la baisse du poste gros bovins et la production porcine*

⇔ *Production bovine : évolution différenciée du volume de livraison : stabilité en Seine-Maritime, faible hausse dans le Calvados*

⇔ *Collecte laitière : hausse plus forte dans l'Eure*

## Les productions secondaires

---

### ■ Agritourisme

Fréquentation stable : + 2,5 % de hausse en valeur en moyenne régionale

### ■ ETA et CUMA

Un volume d'activité en légère baisse (-1,3 %) ; + 2,2 % de hausse de chiffre d'affaires en moyenne régionale

## Évolution des productions totales (hors aides) 2007/2006

---

■ Calvados	+ 4,2 %
■ Manche	+ 5,3 %
■ Orne	+ 8,1 %
■ Eure	+ 18,2 %
■ Seine-Maritime	- 1,1 %
■ Normandie	+ 6,5 %
■ France	+ 8,0 %

↔ Une évolution contrastée en Haute-Normandie

## Consommations intermédiaires

---

Évolution très importante sur 2007/2006 : + 5,9 % en moyenne régionale

### ■ Engrais et phytosanitaires

- Prix :
  - engrais + 3,9 %
  - produits phytosanitaires stabilité
- Volume :
  - engrais stabilité
  - produits phytosanitaires + 4,1 %
- Baisse des surfaces agricoles : - 0,2 %
  - surface cultivée + 0,5 % (moins de jachère)
  - surface toutes prairies - 0,9 %

### ■ Aliments du bétail

- Hausse conséquente des prix : + 13,1 %
- Volumes en hausse
- Pèse 70 % de la hausse des consommations intermédiaires

### ■ Énergie

- Stabilité relative (poste énergie et lubrifiants : + 1,3 %)

## ***Du produit à la valeur ajoutée entre 2006 et 2007 en Normandie***

---

Le produit agricole a progressé de 223,6 millions €, avec l'effet négatif des augmentations suivantes :

■ Consommations intermédiaires	- 133,5 millions €
■ Aliments achetés	- 65,2 millions €
■ Aliments auto-consommés	- 29,8 millions €
■ Engrais	- 8,3 millions €
■ Autres biens et services	- 7,1 millions €
■ Entretien du matériel	- 6,7 millions €
■ Produits phytos	- 6,2 millions €
■ Vétérinaires	- 3,9 millions €
■ Services de la branche agricole	- 3,9 millions €
■ Energie	- 2,6 millions €

⇔ *Valeur ajoutée : 90,1 millions €*

## ***Evolution de la valeur ajoutée brute 2007/2006***

---

■ Calvados	+ 3,9 %
■ Manche	+ 0,6 %
■ Orne	+ 10,0 %
■ Eure	+ 32,7 %
■ Seine-Maritime	- 5,1 %
■ Normandie	+ 5,9 %
■ France	+ 9,3 %

## ***Autres charges***

---

■ Hausse du montant des intérêts versés	+ 6,3%
■ Hausse des charges salariales	+ 0,6 %
■ Impôts	+ 0,7 %
■ Fermage	+ 1,2 %

## ***Subventions d'exploitations : baisse en 2007***

---

- Baisse des subventions d'exploitations hors DPU
- La seconde tranche de compensation betterave ne compense pas le prélèvement de modulation (- 0,4 millions €)

## **De la valeur ajoutée au revenu : effet des postes entre 2006 et 2007**

■ Amortissements	- 11,0 millions €
■ Intérêts	- 8,8 millions €
■ Autres subventions	- 7,6 millions €
■ Charges salariales	- 1,6 millions €
■ Autres impôts et charges locatives	- 0,8 millions €
■ Aides découplées	- 0,4 millions €

⇔ Revenu net d'entreprise : + 57,5 millions €

## **Variation du revenu de la ferme normande 2007/2006 en € courants**

■ Calvados	+ 6,5 millions €	+ 5,4 %
■ Manche	- 2,6 millions €	- 1,1 %
■ Orne	+ 17,4 millions €	+ 13,8 %
■ Eure	+ 59 millions €	+ 61,5 %
■ Seine-Maritime	- 22,8 millions €	- 12,2 %
■ Normandie	+ 57,5 millions €	+ 7,7 %

⇔ Revenu net d'entreprise de la ferme normande en 2007 : 807,2 millions € (courants)

## **Un revenu qui baisse sur longue période en € constants**

En valeur absolue (en enlevant les effets de l'inflation), on constate une réduction du revenu net de la ferme normande d'environ 20 % depuis 1991.

Cependant, du fait de la baisse du nombre d'actifs non salariés en Normandie, on peut conclure sur une augmentation du revenu moyen par travailleur non salarié.

## **Evolution du nombre d'actifs familiaux**

- Baisse de - 3,7 % des UTAF entre 2006 et 2007
- Prix du PIB : + 2,0 %

## **Niveau du revenu net d'entreprise par UTAF 2007 en € courants**

- Légèrement en dessous de 20 000 € pour le Calvados et la Manche
- Légèrement en dessus de 20 000 € pour l'Orne et la Seine-Maritime
- Une année record pour l'Eure (plus de 30 000 €)

## **Variation du revenu net d'entreprise par UTA 2007/2006 en € constants**

---

■ Calvados	+ 8,4 %
■ Manche	+ 1,0 %
■ Orne	+ 15,6 %
■ Eure	+ 65,9 %
■ Seine-Maritime	- 13,2 %
■ Normandie	+ 9,6 %
■ France	+ 12,1 %

## **Conclusion**

---

- Un produit agricole qui progresse de façon significative
- Forte (voire très forte) hausse des prix dans de nombreux secteurs sauf porc, ovin, lin, pomme de terre et secteurs en cours de réforme (betterave)
- Des aides qui baissent (modulation et réduction des autres subventions d'exploitation)
- Des charges à la hausse tirées par l'alimentation du bétail
- Des productions animales qui progressent en volume (viande bovine, lait, porc et volaille)...
- ... Ce qui compense en partie des baisses de prix (porc, et viande bovine)
- Un revenu particulièrement différencié selon les systèmes et les choix de commercialisation

## **Débat**

M. Daniel GENISSEL remercie M. Michel LAFONT pour cette présentation. A cause des conditions climatiques, 2007 a été une année difficile, même si l'évolution des prix est incontestable. Cependant, la hausse du prix des céréales a entraîné des charges supplémentaires pour les éleveurs qui n'ont pas toujours pu être répercutées sur le prix de vente des animaux (en production porcine notamment).

M. François FIHUE revient sur la constatation d'un revenu qui baisse, en € constants, sur une longue période. En Normandie, c'est simplement parce qu'on restructure plus vite que le revenu ne baisse qu'on constate une augmentation du revenu. Or la simplification des systèmes va atteindre ses limites.

L'étalement est actuellement la surface en céréales, ce qui incite certains agriculteurs à une conversion vers cette production. Si l'année 2008 connaît la même évolution des prix des céréales que 2007, on peut s'attendre à une importante évolution de l'élevage, qui aboutira à un appauvrissement de la ferme normande.

Les outils qui permettront de stabiliser la situation doivent rapidement être définis, comme celui qui permettra de conserver la main d'œuvre pour maintenir l'activité d'élevage.

M. Daniel GENISSEL admet que l'intérêt individuel d'un exploitant, dans l'orientation de la production, peut effectivement diverger de l'intérêt régional à moyen terme. Il y a donc un réel risque d'appauvrissement à terme.

M. Didier LHOMMET souhaite apporter une précision concernant la baisse du prix du lin, due essentiellement à des raisons monétaires (taux de change défavorable). En effet, le lin est payé en dollars, notamment par l'un des principaux acheteurs, la Chine. Pourtant le lin est venu plus cher qu'il y a 5 ans. La récolte 2007 n'est pas encore commercialisée, ce qui complique l'évaluation du revenu.

M. Michel LEGRAND souligne que même si le revenu de la ferme normande reprend cette année, les prix de vente étaient auparavant très bas. Il est aussi inquiet pour l'avenir des productions animales, dans un contexte où il est question par exemple d'augmenter les contraintes en matière de bien-être animal. Les prairies seront mieux exploitées lorsqu'elles dégageront un revenu.

M. Bruno LANGEVIN s'interroge sur la baisse du volume d'activité des ETA et CUMA, dans un contexte où on entend dire que les agriculteurs délèguent de plus en plus de travaux aux entreprises, et où la demande de salariés des entreprises en travaux agricoles a augmenté de 10 % en 2 ans.

M. Michel LAFONT suggère de compléter les comptes départementaux par un indicateur sur la demande de salariés.

M. Rémi BAILHACHE revient sur les évolutions en pourcentage. Il serait intéressant de comparer aussi les valeurs absolues.

Il aimerait aussi qu'une réflexion prospective, par production, soit menée pour les années à venir.

M. Michel LAFONT indique que les chiffres figurent sur les graphiques présentés. Il explique qu'a été faite une moyenne triennale sur 1990, 1991 et 1992, pour définir le chiffre de l'année de départ 1991, afin d'essayer de lisser les effets conjoncturels.

Les comptes présentés aujourd'hui ont pour but d'évaluer les évolutions de l'année passée, mais d'autres travaux sont conduits avec une visée prospective.

M. François FIHUE souhaite souligner la qualité du travail effectué pour la présentation de ces comptes. Il note également la faillite des prévisionnistes sur les années 2007 et 2008. Il faut donc trouver d'autres moyens pour garantir sécurité et stabilité.

M. Daniel GENISSEL confirme que les travaux de prospective vont continuer, même si la dérégulation des marchés rend effectivement l'exercice de plus en plus aléatoire.

M. Pascal FERREY estime que parler de faillite des prévisionnistes est un peu fort. Depuis la réforme de 2003, on a joué sur un stock résiduel de volumes. Mais les dérégulations, les non soutiens de marchés, une consommation en hausse, des conditions climatiques particulières, peuvent amener à des situations comme celle d'aujourd'hui.

La situation de rupture était prévisible en céréales. Le système laitier français est décalé de plusieurs mois par rapport à d'autres pays concurrents : il est nécessaire de réadapter les modèles, qui entraîneront une gestion de trésorerie différente au niveau des exploitations.

M. Pascal FERREY souligne par ailleurs la pauvreté des revenus agricoles mise en évidence par cette présentation. Comment le métier d'agriculteur peut-il être attractif ainsi ?

Enfin, concernant les productions animales, il est certain que la conjoncture ne les encourage pas. Tout ceci amène à réfléchir sur la contractualisation, l'organisation des filières, de la production. Le stock de prairies permanentes peut certainement être davantage productif. Cependant il ne faut pas oublier que la conditionnalité (et ses contraintes) existe encore.

M. Régis CHEVALLIER constate que le revenu a augmenté, mais il était temps ! Il doit cependant encore s'accroître, notamment pour les éleveurs, faute de quoi l'élevage français sera en danger.

M. Daniel GENISSEL conclut sur l'intérêt des comptes qui ont été présentés, qui dégagent des tendances.

# Comptes par systèmes 2007, par M. Michel LAFONT

M. Michel LAFONT indique que les comptes par systèmes, comme les comptes départementaux, sont élaborés par les Chambres d'agriculture normandes, en collaboration avec les Centres de gestion.

## Introduction

- Un éclairage micro-économique par type de production
- Un échantillon constant de 8 500 exploitations, réparties en 12 systèmes de production
- Une évolution mesurée à partir des résultats définitifs de la campagne 2006/2007 (R 2006)
- Des résultats prévisionnels pour la campagne 2007/2008 (P 2007) à partir des évolutions de prix et de volumes constatées dans les comptes départementaux 2007 et de prévisions pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008

## Les 4 principaux systèmes présentés

### ■ Spécialisation COP (céréales oléagineux protéagineux)

■ Céréales	41 %	}      Produit 2006 : 1 462 €/ha Nombre d'exploitations du panel : 1 430
■ Aides PAC	29 %	
■ Autres cultures	18 %	
■ Lait	5 %	
■ Divers	7 %	

### ■ Spécialisation lait

■ Lait	54 %	}      Produit 2006 : 2 096 €/ha Nombre d'exploitations du panel : 3 350
■ Produits bovins	22 %	
■ Aides PAC	17 %	
■ Céréales	6 %	
■ Divers	1 %	

### ■ Spécialisation viande bovine

■ Produits bovins	48 %	}      Produit 2006 : 1 324 €/ha Nombre d'exploitations du panel : 340 (dont les 2 tiers sont dans le Calvados et l'Orne)
■ Aides PAC	31 %	
■ Céréales	3 %	
■ Divers	18 %	

### ■ Porc

■ Porc	78 %	}      Produit 2006 : 7 743 €/ha Nombre d'exploitations du panel : 170 (dont beaucoup dans la Manche)
■ Lait	6 %	
■ Céréales	5 %	
■ Aides PAC	5 %	
■ Divers	6 %	

## Les résultats structurels

---

### ■ Surface des exploitations

	<u>SAU/exploitation 2006</u>	<u>Evolution/2005</u>
▪ COP	119,4 ha	+ 1,1 %
▪ Lait	82,8 ha	+ 1,6 %
▪ Viande bovine	77,0 ha	+ 0,7 %
▪ Porc	65,2 ha	stabilité

⇔ Sur les 15 dernières années, on constate, à échantillon constant sur 2 années, une baisse du rythme de l'agrandissement, sauf en spécialisation lait.

### ■ Main d'oeuvre

	<u>UTH/exploitation 2006</u>	<u>Evolution/2005</u>	<u>UTH salariées</u>	<u>UTH familiales</u>
▪ COP	1,3	- 0,7 %	- 4,5 %	stabilité
▪ Lait	1,8	stabilité	+ 5,9 %	- 0,6 %
▪ Viande bovine	1,3	+ 0,6 %	+ 3,5 %	+ 0,1 %
▪ Porc	2,6	+ 0,6 %	+ 2,9 %	- 0,4 %

⇔ Augmentation de la main d'oeuvre sauf en lait et Cop

⇔ Substitution de la main d'oeuvre familiale par de la main d'oeuvre salariée (sauf viande)

⇔ La main d'oeuvre salariée augmente partout sauf Cop (crise ?)

## L'évolution des résultats économiques

---

Base 100 en 1990

### ■ Système Céréales Oléoprotéagineux

#### ■ Evolution du produit/ha

- R 2006 : Progression des prix  
Légère hausse des rendements  
Produit total : + 14,5 %
- P 2007 : Très forte hausse des prix  
Baisse des rendements  
Produit total : + 19 %

#### ■ Evolution des charges/ha

- R 2006 : Charges opérationnelles en baisse (phytos et semences)  
Charges de structures stables (↗ méca, mais ↘ fermage, frais de personnel et complémentaires exploitant)  
Charges : - 0,7 %
- P 2007 : Charges opérationnelles en hausse (prix des engrais et volume phyto)  
Hausse des charges de structure (frais financiers, énergie, travaux par tiers, cotisations sociales exploitant)  
Charges : + 3,6 %

#### ■ Evolution du revenu disponible/ha

- R 2006 : + 81 %
- P 2007 : + 69 %

⇔ Le revenu disponible progresse de manière très significative

## ■ Exploitations laitières spécialisées

- Evolution du produit/ha
  - R 2006 : Troisième année de réforme laitière  
Aide laitière supérieure à la baisse du prix du lait  
Conjoncture bovine favorable  
Produit total : + 1,4 %
  - P 2007 : Hausse du prix du lait  
Levée de la contrainte quota sur la fin de campagne  
Produit total : + 5,7 %
- Evolution des charges/ha
  - R 2006 : ↗ Poste aliment (prix)  
↗ Prix de l'énergie  
↗ Charges de personnel et cotisations sociales expl.  
Charges totales : + 2 %
  - P 2007 : ↗↗ Poste aliment (prix et volume)  
↗ Carburants et cotisations sociales  
Charges totales : + 6,6 %
- Evolution du revenu disponible/ha
  - R 2006 : + 3,1 %
  - P 2007 : + 6 %

⇔ *Un revenu qui poursuit son redressement après 10 ans de baisse*

## ■ Exploitations viande bovine

- Evolution du produit/ha
  - R 2006 : Conjoncture bovine favorable  
Produit total : + 1,4 %
  - P 2007 : Baisse des prix en viande bovine  
Produit total : - 2,1 %
- Evolution des charges/ha
  - R 2006 : ↗ Poste aliment (prix) et engrais  
↗ Prix de l'énergie et frais de mécanisation  
↗ Charges de personnel et cotisations sociales expl.  
Charges totales : + 4,3 %
  - P 2007 : ↗ Poste aliment (prix et volume)  
Économie sur les charges de structure  
Charges totales : + 2,0 %
- Evolution du revenu disponible/ha
  - R 2006 : + 8,1 %
  - P 2007 : - 12 %

⇔ *Un revenu qui évolue en fonction de la conjoncture bovine*

## ■ Exploitations porcines spécialisées

- Evolution du produit/ha
  - R 2006 : Cours du porc en hausse  
Produit total : + 3,5 %
  - P 2007 : Les prix du porc baissent  
Produit total : - 1,2 %
- Evolution des charges/ha
  - R 2006 : ↗ Charges de personnel et cotisations sociales expl.  
Poste aliment en hausse  
Charges totales : + 4,3 %

- P 2007 : ↗ ↗ Prix de l'aliment  
Maîtrise des charges de structure : conduite économe (entretien bâtiment et matériel)  
Charges totales : + 8,4 %

■ Evolution du revenu disponible/exp

- R 2006 : + 1,3 %
- P 2007 : - 62 %

⇔ *La hausse des prix de l'aliment détruit les marges des producteurs de porc*

■ Revenu disponible par exploitation pour prélèvements privés et autofinancement (en € courants) 2007 P

- COP 52 500 €
- Lait 32 900 €
- Viande bovine 16 100 €
- Porc 23 600 €

⇔ *La conjoncture est favorable en cultures céréalières*

⇔ *Le revenu des exploitations laitières en progression lente*

⇔ *Le revenu des producteurs de bovins suit la conjoncture*

⇔ *Le porc en crise*

## Débat

M. Daniel GENISSEL précise que les groupes d'exploitations dont les résultats ont été présentés ne sont pas forcément complètement représentatifs ; les tendances dégagées sont valables d'une façon globale.

M. Pascal FERREY remarque que les exploitations agricoles normandes sont de petites structures, quelle que soit la production, ce qui est pénalisant, même dans un contexte favorable.

Les chiffres présentés ici mettent bien en évidence la faiblesse des revenus en viande bovine. M. Pascal FERREY s'interroge sur la reprise de ces exploitations. La fin de l'année 2008 risque d'être pire que 2007, en raison de la hausse de l'aliment, qui a aussi provoqué la crise dans la filière porcine.

Quelle projection démographique peut-on faire ? Quels systèmes d'exploitations aura-t-on dans les années à venir ? Avec quels financements ?

Selon M. Daniel GENISSEL, le métier d'agriculteur reste relativement attractif, mais le revenu doit aussi être convenable. Des études sont d'ailleurs conduites par la CRAN pour tenter d'anticiper ces évolutions et les restructurations à prévoir.

M. François FIHUE remarque que ce n'est pas tant le prix de la production qui baisse, mais les charges et contraintes qui augmentent, par exemple la concurrence foncière en zone urbaine ou périurbaine. Il est nécessaire de travailler sur ces aspects.

## 5. Questions d'actualité

M. Daniel GENISSEL revient sur l'actualité agricole depuis la session précédente.

Peu d'évolutions au niveau de l'OMC, les discussions sont toujours en cours.

Des projets de lois sont en cours d'examen, notamment sur l'utilisation des phytosanitaires, le coût de la redevance, les économies d'énergie...

L'incitation à la biodiversité ne doit cependant pas constituer une entrave à la production agricole.

Des groupes (dans lesquels la profession agricole est représentée a minima) travaillent sur des propositions sur le statut de l'animal de rente.

Au niveau régional, une troisième collecte des produits phytosanitaires a été organisée, à laquelle les agriculteurs ont répondu nombreux.

Se sont tenues à Evreux début janvier les Rencontres de l'agritourisme, coordonnées par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) et le Plan Végétal Environnement (PVE) doivent véritablement venir en relais des exploitations, sans ajouter de contrainte réglementaire supplémentaire, qui irait à l'encontre du but recherché.

Enfin, un partenariat entre les Organismes de Contrôle des Performances et les Chambres d'Agriculture de Normandie a défini la complémentarité des actions de chacun.

M. Dominique CARRE s'exprime ensuite au nom du groupe CFDT des élus salariés de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

Le groupe CFDT souhaite exprimer son soutien à Mme Hélène SIMON, chef du site du SRITEPSA du Tarn, victime le 16 février 2008 de séquestration et de menaces graves par plusieurs dizaines de viticulteurs du Comité d'action viticole. Le groupe condamne fermement et sans réserves de tels agissements, qui ne sont pas dignes de notre démocratie. Le groupe demande la mise en œuvre des droits de la victime dans le cadre de sa protection fonctionnelle, et demande que toutes les poursuites légales au nom de l'État soient engagées contre les auteurs de ces méfaits. Dans un contexte de réforme de la Politique Agricole Commune, la légitimité des aides et des soutiens dont bénéficie l'agriculture passe par le respect des lois et règlements, notamment en matière sociale.

M. Dominique CARRE demande donc au Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt de Basse-Normandie de transmettre au Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt du Tarn ce soutien du groupe CFDT des élus salariés.

M. Daniel GENISSEL souligne l'importance de mener des actions qui respectent la loi.

M. Arnold PUECH D'ALISSAC, au nom de la FRSEA de Normandie, exprime son soutien aux organisations syndicales de salariés sur cette affaire, car il réprovoe également ces méthodes.

## **Intervention de M. Yves RIOU, DRAF de Basse-Normandie**

M. Yves RIOU félicite les intervenants pour la qualité des documents produits lors de cette matinée. Ceux-ci montrent une situation contrastée en Normandie. On voit cependant, à l'image de ce qu'on constate sur le reste du territoire français, une différence entre l'évolution des grandes cultures et l'évolution de l'élevage (avec également des contrastes entre les différentes productions, par exemple entre la production laitière et la production porcine).

M. Yves RIOU souhaite rappeler le contexte incertain, au niveau national, au niveau communautaire, mais surtout au niveau mondial, avec des pays émergents en terme de consommation (Inde, Chine...), des pays en voie de développement qui s'affirment maintenant comme de véritables concurrents (Brésil, Argentine...), et une population mondiale en forte croissance, avec une occidentalisation importante des types de consommation.

M. Yves RIOU ne va pas se risquer à faire des prévisions. Il semblerait toutefois que la tendance actuelle se maintienne pour les céréales. Concernant les productions animales, notamment le lait, il souligne une évolution très rapide en quelques mois, alors que cette production semblait auparavant présenter une certaine inertie.

Tous les outils de soutien actuels sont affaiblis ; faut-il se doter d'éléments de soutien supplémentaires, sous forme d'assurances prises au niveau du producteur, au niveau professionnel, ou au niveau interprofessionnel. L'organisation interprofessionnelle doit probablement être développée davantage.

M. Yves RIOU revient sur les prochaines "Rencontres de l'animal", qui vont se tenir à l'image du Grenelle de l'Environnement. Ce dossier a été confié au Ministre de l'Agriculture, ce qui n'était pas forcément gagné au départ. C'est un point important, même si la profession agricole pense n'être pas suffisamment représentée dans ces rencontres.

M. Yves RIOU évoque ensuite la mise en place du Contrat de Projets Etat-Région et la mise en place du FEADER, et le message du président GENISSEL lui demandant de faire simple et opérationnel. M. Yves RIOU se félicite d'ailleurs de la qualité de la concertation en Basse-Normandie, avec des positions de consensus qui permettent que l'élevage, élément de valeur ajoutée primordial pour l'agriculture régionale, soit maintenu.

Les sujets prévus pour l'après-midi de la session devraient permettre d'engager des débats pour l'avenir à moyen et long terme de l'agriculture normande.

## **6. L'avenir de la PAC à l'horizon 2009**

M. Daniel GENISSEL salue la présence de Monsieur Michel BART, Préfet de la Région Basse-Normandie.

Il indique qu'ont été spécialement invités à l'après-midi de cette session :

- Guy VASSEUR, Vice-Président de l'APCA, président de la Chambre d'Agriculture du Loir et Cher, Président de la Commission Economie à l'APCA
- Les Présidents et Directeurs des coopératives agricoles normandes
- Les Présidents et Directeurs des interprofessions agricoles normandes
- Les Présidents des syndicats agricoles représentatifs au niveau départemental en Normandie
- Les Présidents des Caisses Régionales du Crédit Agricole Normandie et Normandie-Seine

Il les remercie pour leur présence.

M. Daniel GENISSEL précise les raisons de traiter ce sujet ambitieux "l'avenir de la PAC à l'horizon 2009" au niveau régional, alors qu'il a déjà été traité lors des sessions des Chambres Départementales : d'une part les positions évoluent au fur et à mesure des contributions apportées ; d'autre part la Normandie présente des enjeux spécifiques, à identifier puis à défendre.

# Allocution de M. Michel BART, Préfet de Région Basse-Normandie

M. Michel BART salue la présence du Président du Comité Economique et Social Régional, du Président Vasseur, des Présidents des Chambres, des Présidents et des représentants des organisations professionnelles, des Directeurs régionaux de l'Agriculture, ainsi que celle de tous les autres participants.

Il remercie le Président GENISSEL de l'avoir convié à cette session consacrée à la PAC, secteur stratégique sur un sujet stratégique, à un moment particulièrement important.

La session d'aujourd'hui présente une double opportunité : celle de prolonger la réflexion des départements, qui fut riche, mais aussi, à la lumière de ces débats départementaux mais également nationaux, d'apporter une contribution régionale intéressante sur les enjeux spécifiques à la Normandie et les perspectives à venir.

## 1. Le contexte

Deux éléments clefs :

- Le contexte général a changé ; il a repositionné l'agriculture au cœur des défis que la planète doit maintenant gérer. Les éléments de ce contexte sont les suivants (certains sont conjoncturels) :
  - des stocks mondiaux au plus bas pour certains produits
  - l'agriculture est devenue productrice de biens non alimentaires
  - la flambée des prix des matières premières agricoles
  - les attentes des concitoyens sur les questions environnementales.

L'agriculture est au cœur du défi alimentaire, à la fois pour la sécurité et l'indépendance alimentaires de l'Europe, mais aussi au cœur des équilibres mondiaux alimentaires. Elle porte un défi environnemental et climatique, ainsi qu'un défi énergétique.

L'agriculture doit donc être prise en compte dans sa dimension économique. M. Michel BART rappelle les propos du Ministre de l'Agriculture : l'agriculture doit être une agriculture de production, chaque agriculteur être considéré comme un entrepreneur, qui doit vivre de son travail, avec des prix qui reconnaissent la qualité de ce travail.

En France, les industries agroalimentaires et l'agriculture représentent 1 600 000 emplois non délocalisables, avec un excédent commercial de 9 milliards €.

- Intégration par le gouvernement des débats départementaux sur le bilan de santé de la PAC pour avancer sur les évolutions dès 2009 et anticiper ainsi le débat budgétaire et les orientations de la PAC mises en oeuvre à compter de 2013

⇒ Nécessité d'être force de proposition

## 2. Les principaux enseignements des travaux déjà conduits sur la PAC, du point de vue de l'Etat

Des travaux ont été engagés sur le bilan de santé :

- au niveau communautaire,
- au niveau national : par le Ministère dans le cadre du Conseil Supérieur d'Orientation et de Coordination et par des groupes de travail nationaux,
- au niveau local : M. Michel BART remercie à ce titre les instances consulaires et leurs services, ainsi que la DRAF et les DDAF, cheville ouvrière de cette action.

Il rappelle les axes forts de la synthèse de ces travaux :

- anticipation sur l'après 2013
- nécessité de maintenir des outils de régulation des marchés
- redéploiement du premier pilier de la PAC au profit des territoires fragiles
- maintien des aides couplées pour certaines productions animales
- amélioration nécessaire des mécanismes de gestion de crise
- prise en compte des risques climatiques et sanitaires
- simplification des règles de conditionnalité

## 3. L'intérêt d'un débat au niveau régional

Outre la qualité et la diversité des acteurs qui participent à ce débat, l'enjeu financier est considérable : le soutien de la PAC a représenté 685 millions € en 2006 en Normandie.

De plus, les caractéristiques de l'économie agricole normande donnent à ce débat une dimension toute particulière : en effet, c'est une région agricole qui illustre assez bien, par la grande diversité de ses productions, tous les aspects de la PAC.

La Normandie se distingue notamment par :

- la diversité de ses productions
- le poids économique de l'agriculture et de l'agro-industrie, qui se traduit par un nombre très important d'emplois
- la forte présence de l'agriculture dans la valorisation de l'espace rural
- la notoriété de ses productions
- une bonne image environnementale.

Un débat régional peut permettre, par rapport aux débats départementaux, de faire émerger une vision plus large et plus prospective du développement de l'agriculture à l'occasion de la PAC. C'est également l'opportunité de faire éventuellement émerger des intérêts spécifiques.

L'Etat est donc intéressé par cette contribution et les propositions de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie sur différents thèmes :

- l'organisation et le renforcement des filières (quelles filières, quelle place, quelle organisation, quelle gouvernance...)
- le développement de la recherche et de l'innovation
- les voies et moyens d'une politique d'élevage durable
- les voies et moyens du développement de l'agriculture biologique
- contribution des activités agricoles à la diminution de la facture énergétique, tout en restant une activité de production
- la protection du foncier agricole
- l'application en Normandie des mesures nationales et leurs effets.

Monsieur le Préfet remercie la Chambre Régionale d'Agriculture de la qualité de son accueil. Il souligne que le débat porte aujourd'hui sur les objectifs de la PAC : la mise en oeuvre donnera lieu à de nouveaux échanges.

# **Intervention de M. Guy Vasseur, Vice-Président de l'APCA, sur le contexte européen et français, et les dernières évolutions du bilan de santé PAC**

M. Guy VASSEUR salue les participants à cette session.

Il est agriculteur dans le sud du Loir et Cher, côté Sologne, dans une exploitation (individuelle) céréalière diversifiée. Il préside la Chambre d'Agriculture de son département, pour son 3<sup>e</sup> et dernier mandat, après avoir été président de la Chambre Régionale du Centre.

Il a été président de la Commission Environnement de l'APCA pendant 2 mandats, et assure maintenant la présidence de la Commission Economique.

Le contexte mondial a complètement changé (cours des céréales, envolée des prix sur le marché laitier...). Ces changements, que les experts n'avaient pas prévus, s'expliquent en partie par l'arrivée sur les marchés mondiaux de nouveaux acteurs (consommateurs et producteurs), mais aussi par des phénomènes de spéculation. Les cours et les prix sont donc dans une variabilité permanente. La PAC ne garantit plus la stabilité antérieure.

M. Guy VASSEUR revient ensuite au Grenelle de l'Environnement : l'agriculture a su, lors des débats, tirer son épingle du jeu. Elle n'est plus mise au banc des accusés en matière d'environnement.

Le Président de la République a exprimé son souhait d'aller plus loin que les propositions de Bruxelles dans le cadre du bilan de santé de la PAC, avec une prise en compte des spécificités françaises.

Les propositions de la Commission européenne, quand on les analyse, sont complètement déconnectées des changements du marché mondial, car antérieures.

## **Calendrier**

---

- Novembre 2007 : communication de la Commission
- Débats communautaires et nationaux
  - Groupe CSO des Assises sur le bilan de santé, priorités du Ministre
  - Consultation Chambres d'Agriculture
  - Conclusions du Conseil du 17 mars 2008
- Propositions législatives en mai 2008, compromis politique en novembre 2008
- Choix des options au plan national dans le cadre des marges de manœuvre du nouveau règlement début 2009

## **Premières orientations communautaires et nationales**

---

- Communication de la Commission européenne
  - Évolution du régime de paiement unique
  - Adaptation des instruments de régulation des marchés
  - Réponses à de nouveaux défis, dont la gestion des risques

## ■ Priorités du Ministre de l'Agriculture

- Renouveler les instruments de marché
- Réorienter les soutiens
- Trouver une meilleure articulation entre les deux piliers de la PAC
- Harmoniser les soutiens

## **Consultation Chambres**

---

### ■ Un bon déroulement des débats

- Des débats dans tous les départements à l'exception de 2
- Le plus souvent ouverts aux élus locaux, associations de consommateurs et de protection de l'environnement
- Préparés en amont avec les DDAF
- Un déroulement très satisfaisant

### ■ Les grandes orientations

- Refuser le statu quo
  - anticiper 2013
  - amorcer une réorientation de la PAC dès 2009
- Maintien de la gestion des marchés
  - maintien des outils communautaires de régulation
  - renforcement des interprofessions
  - développement de l'assurance récolte
  - maintien des quotas laitiers, sortie sous conditions : contractualisation et mesures spécifiques
- Découplage des aides
  - non en productions animales (essentiellement viande bovine et prime à la brebis)
  - envisageable en COP
- Réorientation des soutiens
  - accord sur le principe
  - vers les ovins, l'agriculture biologique, le lait en zones fragiles, l'herbe
  - prélèvement sur toutes les aides, couplées et découplées
  - d'autres priorités : protéagineux, blé dur, signes de qualité, etc.
- Harmonisation des soutiens
  - accord pour l'octroi de DPU en fruits et légumes, voire en vigne
  - interrogations sur l'harmonisation
- Modulation et second pilier
  - non à une augmentation de la modulation
  - maintenir les priorités du second pilier sur les ICHN, l'installation et la modernisation et simplifier les MAE

## **Conseil de l'Agriculture**

---

### ■ Des accords avec les propositions de la Commission

- Accord sur les 3 priorités
  - simplification des régimes d'aides
  - adaptation des outils de gestion des marchés
  - nouveaux défis
- Oui à une évolution vers des aides plus uniformes
- Oui à la prise en compte de la gestion des risques et du rôle des interprofessions dans ce domaine

- Satisfaction sur une réécriture de l'article 69
- Mais des réserves sur un certain nombre de points
  - Réserves sur
    - le plafonnement
    - le découplage total
    - la conditionnalité pour faire face aux nouveaux défis
  - Inquiétudes sur l'adaptation des outils de marché en céréales, mais validation de la suppression du gel et du schéma de sortie des quotas laitiers
  - Interrogations sur la modulation
  - Confirmation du calendrier :
    - mai 2008 : propositions législatives
    - fin 2008 : règlements

## **Propositions législatives**

---

- Gestion des marchés
  - Affaiblissement et démantèlement des outils de gestion de marché
    - suppression de l'intervention en porc, blé dur, riz
    - mise à zéro de l'intervention en orge et sorgho
    - intervention blé panifiable par adjudication
    - suppression du stockage privé obligatoire et de certaines aides à la transformation (lin, fourrages séchés)
    - possibilité de reconnaître des OP dans toutes les filières sauf céréales
- Transfert des aides vers le second pilier
  - Modulation supplémentaire
    - + 8%, soit 13% en 2012, avec progressivité par tranches d'aides pour "remplacer" le plafonnement
    - retour intégral vers l'agriculture de l'Etat membre
    - fléchée vers les mesures liées aux nouveaux défis
- Evolution du régime de paiement unique
  - Révision de l'article 69
    - environnement, qualité, élevage en zone difficile, programmes de restructuration, assurance récoltes, fonds de mutualisation
    - limité à 10%, voire 2,5%
    - limité à la compatibilité OMC pour l'assurance
  - Évolutions des DPU
    - possibilité de revoir le montant sur des critères objectifs, sur un pas de temps et une échelle à définir
    - possibilité de régionaliser
  - Découplage total
    - pour toutes les aides sauf PMTVA et Prime à la Brebis
    - dès 2010, sauf féculé (2013), PAB (2012)
    - suppression de l'ACE

Après cette présentation du cadre général, M. Daniel GENISSEL propose de revenir à la situation en Normandie : M. Michel LAFONT va maintenant développer les enjeux régionaux.

# Constats et enjeux pour la Normandie, par M. Michel LAFONT

## DPU et harmonisation

---

### ■ Un revenu régional varié selon les systèmes

Lien entre niveau de soutien et résultat par unité de travail : le niveau de soutien moyen par travailleur est situé autour de 20 000 € en 2006/2007. Le taux de soutien moyen dépasse les 100% (aides du 1<sup>er</sup> pilier) dans le revenu. Les systèmes lait sont proches de la moyenne normande. Les systèmes Cop, Viande et Cultures + VA sont davantage dépendants des soutiens. A l'inverse, les systèmes polyculture élevage, volailles, lait herbager sont moins dépendants. Le maraîchage et la production porcine affichent des revenus par UTANS plus importants, et sont peu dépendants des aides.

### ■ Des niveaux de soutiens variables selon les secteurs

352 € / DPU en moyenne normande sur 94 % de la SAU déclarée (soit couplée et découplée)

### ■ Des niveaux de soutiens variables selon les systèmes

de 218 €/ha pour les haras à 394 €/ha pour les systèmes engraisseurs

### ■ Simulation d'harmonisation

- Harmonisation départementale/régionale
  - la mutualisation réduit les écarts de soutien entre les exploitations
  - les systèmes les plus exposés sont
    - grandes cultures
    - lait intensif (SAU réduite)
    - engraisseurs de jeunes bovins : DPU élevé = possibilité de prendre un risque marché
- Harmonisation nationale : la Normandie, qui affiche déjà un revenu en dessous de la moyenne nationale, serait fortement pénalisée par un périmètre d'harmonisation national

## Premier et second pilier - modulation - article 69 - gestion des risques

---

### ■ Des soutiens de second pilier faibles en Normandie

### ■ Modulation : des enjeux opposés entre nord et sud

- Avec la limite des hypothèses de calcul, le retour de la modulation est faible en Normandie : 49 % en HN et 87 % en BN

### ■ + 8 points de modulation : effet mécanique sur le revenu

- 24 €/ha de modulation supplémentaire, c'est, par exemple, 2 780 € de moins par UTANS dans les systèmes viande, - 120 € en maraîchage

### ■ Modulation

- Normandie contributrice nette : à moins que les dispositifs financés par cette modulation supplémentaire ne correspondent à des besoins régionaux
- Incidence directe sur le revenu (part d'aide importante)
- Contrepartie nationale incertaine (et limitée)

- La Normandie est concernée par la gestion des risques
  - Productions sujettes à tous types d'aléas (marché, climat, sanitaire, environnement) et en définitive à un risque revenu
  - Poids important de l'élevage (risque sanitaire)
  - Forte proportion de produits agricoles dont les cours vont fluctuer davantage

## ***Anticiper la fin des quotas laitiers d'ici 2015***

---

- Lait : épine dorsale de l'économie agricole normande
- Lait : des spécificités régionales
  - Un troupeau mixte
  - Du lait qualité fromagère (TB)
  - Vis à vis de nos voisins du grand ouest
    - une taille moyenne plus faible
    - un prix du lait plus élevé
    - une productivité du travail plus faible
    - des charges de structures plus importantes
  - Des entreprises de transformation variées et des marchés différents
- Lait : des atouts
  - Une offre de produits laitiers à bonne valeur ajoutée
  - Une "ambiance laitière" favorable (densité, mise aux normes, investissement industriel, capacité de production technique et environnementale...)
  - Une image excellente vis à vis du consommateur
  - Des gains de productivité importants
- Des faiblesses
  - Un revenu limité
  - Une restructuration à maîtriser
  - La levée des quotas pourrait fragiliser les entreprises de transformation de taille moyenne: risque de concurrence accrue et de restructuration de l'aval laitier

## ***L'herbe, les fourrages et l'élevage***

---

- L'élevage, générateur d'emplois
  - 94 000 emplois directs dans le secteur agricole et agroalimentaire
- L'élevage valorise les surfaces en herbe
  - Des systèmes d'élevage en moyenne plus extensifs que dans les régions voisines
  - Des soutiens PAC plus faibles sur les surfaces en herbe
  - 60% de la SAU destinée à la production fourragère, dont 48% en herbe (et 43% en pâturage permanent)
- L'herbe a des atouts...
  - Un facteur de production économe qui participe à l'autonomie alimentaire des exploitations
  - Une production qui crée des aménités positives (piège à carbone, retenue d'eau, paysage...)

■ ... et des contraintes

- Conduite très technique
- Complexifie l'organisation du travail et accentue la prise de risque
- Demande davantage de travail
- Pas toujours adaptée à la gestion des grands troupeaux sur des parcelles dispersés
- Une image pas assez valorisée d'un point de vue économique

■ Il y a herbe et herbe...

Sans doute pourrait-on faire la distinction entre les utilisations et fonctions des types de surfaces fourragères

- L'herbe productive
- L'herbe environnementale
- L'herbe de loisir...

■ Réorientation sur l'herbe : la Normandie gagnante

- Hypothèse :  
10 % des soutiens du premier pilier réorientés sur les surfaces en pâturage permanent :  
un solde positif en Normandie

# **Intervention de Mme Frédérique Heurguier, Vice-Présidente de la Région Basse-Normandie**

Mme Frédérique HEURGUIER présente la position de la Région Basse-Normandie au sujet de la PAC. Quatre régions du grand ouest se sont concertées (Pays de Loire, Bretagne, Poitou-Charentes et Basse-Normandie), pour la définition d'objectifs communs de la PAC, qui soient davantage en relation avec les citoyens et avec les territoires :

1. Relever le défi démographique
2. Répondre aux enjeux économiques
3. Prendre en compte l'environnement et le climat
4. Régionaliser pour plus de proximité.

## **Relever le défi démographique**

---

La population augmente, les ressources se raréfient. L'indépendance alimentaire est un enjeu vital. La PAC doit se concentrer sur la satisfaction du marché intérieur européen, tout en veillant à ce que l'agriculture et l'agroalimentaire européens dépendent aussi peu que possible des importations.

## **Répondre aux enjeux économiques**

---

La libéralisation de la PAC met notre agriculture à la merci de crises dévastatrices, ainsi qu'on l'a déjà vu. L'Europe doit se réserver le droit de protéger ses productions agricoles les plus vulnérables et les plus indispensables à son approvisionnement. Les barrières tarifaires permettent de maintenir des conditions de concurrence plus équitables. Le soutien public à l'exportation entre en contradiction avec le principe du respect de l'indépendance alimentaire des pays tiers ; il faut défendre la possibilité de recourir de manière ciblée et conditionnée aux soutiens internes, dans une logique de sécurité alimentaire, et celle-ci doit pouvoir être adaptée à la hausse comme à la baisse.

Répondre aux enjeux économiques, c'est aussi, comme l'a précédemment souligné Monsieur le Préfet, développer la recherche et l'innovation en matière agricole, pour mieux faire face aux besoins et aux évolutions. Mme Frédérique HEURGUIER prend l'exemple des produits alimentaires intermédiaires (PAI), secteur en plein développement. Sur ce thème de la recherche et l'innovation, Monsieur Laurent BEAUVAIS, futur président de la Région Basse-Normandie, a d'ailleurs déjà rencontré MM. GENISSEL et BAILHACHE.

## **Prendre en compte l'environnement et le climat**

---

La principale force de l'agriculture européenne est sa diversité. L'Europe doit promouvoir davantage ses productions de qualité, ses productions labellisées, type AOC, les productions sans OGM, toutes celles qui sont respectueuses de l'environnement.

Il est regrettable que les IGP aient quasiment disparu du cadre actuel des négociations à l'OMC. En effet, il est important que chaque région, chaque pays, puisse valoriser ses productions de qualité.

## **Régionaliser pour plus de proximité**

---

La PAC est décidée au niveau européen et national, avec peu d'intervention des collectivités territoriales. Néanmoins ses effets se font sentir au niveau local. La PAC devrait donc pouvoir être adaptée aux réalités des territoires. Les Régions françaises ne disposent aujourd'hui d'aucune manœuvre politique pour orienter la PAC en fonction de leurs spécificités. La Région Basse-Normandie souhaite que l'ensemble des aides soit géré au niveau des territoires, quelle que soit l'autorité de gestion. Les modalités d'attribution doivent être débattues et adaptées au niveau régional et avoir la possibilité d'évoluer dans le temps.

Mme Frédérique HEURGUIER soutient un modèle où l'aide de base est forfaitaire en fonction de la surface, modulée par un dispositif de redistribution. Elle souhaite le renforcement du découplage, même si sur certaines productions le couplage peut être maintenu.

Le principe de conditionnalité doit être renforcé ; des outils existent. Il faut les adapter et mettre au point un outil de redistribution unique.

Mme Frédérique HEURGUIER est opposée à toute augmentation du co-financement de la politique agricole, qui constituerait un nouveau recul. Les principes de solidarité financière entre Etats membres doivent être réaffirmés.

En ce qui concerne l'agriculture et le développement rural, l'actuel second pilier de la PAC, matérialisé par le FEADER, opère une dangereuse confusion entre politique agricole et politique de développement rural. Il serait nécessaire que ces 2 politiques distinctes soient à nouveau clairement identifiées.

Mme Frédérique HEURGUIER réaffirme par ailleurs la volonté de la Région Basse-Normandie de renforcer son implication dans les instances et réseaux européens dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des cultures marines, de façon à défendre ses positions dans les domaines concernés. On voit bien aujourd'hui que ce n'est plus seulement une politique nationale, mais essentiellement une politique européenne. Il est donc important de s'inscrire dans ces réseaux pour défendre les agriculteurs bas-normands à Bruxelles.

Cette démarche à 4 régions permet d'être plus fort au niveau européen. De plus, il va être proposé à d'autres régions européennes, et pas seulement françaises, de rallier cette position afin qu'elle puisse apparaître à Bruxelles comme une position européenne, et pas comme une position franco-française.

Il est prévu qu'une délégation rencontre Mme FISCHER-BOEL prochainement, peut-être en mai. Mme Frédérique HEURGUIER invite tous les responsables professionnels de l'agriculture et de la pêche à les accompagner dans cette démarche. Il est effectivement primordial d'être très présent sur le sujet au niveau européen.

## Débat

M. Daniel GENISSEL remercie Mme Frédérique HEURGUIER pour son intervention. Il note la concertation de la Région Basse-Normandie avec les autres régions du grand ouest.

Il donne ensuite lecture d'une proposition de contribution de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie aux débats sur le bilan de santé et l'évolution de la PAC, travaillée par le Bureau et la Commission Economie et Prospective de la CRAN.

M. Daniel GENISSEL ouvre ensuite le débat.

M. Yves LEBAUDY demande des éclairages sur l'article 69 et son fonctionnement actuel.

M. Guy VASSEUR précise que l'article 69 se trouve dans le premier pilier. La France demande la possibilité d'étendre ce dispositif qui est pour l'instant sectoriel. La Commission européenne souhaite cependant limiter à 2,5 % maximum du plafond proposé de 10 % à certains domaines : qualité des produits, intérêt environnemental, soutien à des systèmes fragiles, crises sanitaires... Aucune décision n'est prise pour l'instant.

M. Michel LEGRAND expose la position du Calvados, qui n'a pas voulu acter le désengagement financier de l'Etat, alors même que des contraintes supplémentaires sont imposées par celui-ci, qui mettent les agriculteurs français en situation de distorsion de concurrence vis à vis des producteurs des autres pays. La présidence française de la Commission européenne est l'occasion de faire évoluer les critères d'accessibilité aux fonds du deuxième pilier, de façon à ce que tous les départements français puissent y accéder au même niveau.

M. François FIHUE réagit à l'intervention de Mme HEURGUIER. Il s'interroge sur la pertinence d'une réflexion menée à l'échelle du grand ouest. Il est par ailleurs surpris par la "régionalisation" de la PAC et le souhait de la Région Basse-Normandie de se concentrer sur le marché intérieur, dans un contexte mondial de très forte demande.

M. Régis CHEVALLIER revient également sur ce propos de Mme HEURGUIER (ayant quitté la session pour participer à une autre réunion), qui a exprimé la nécessité de se recentrer sur la satisfaction du marché intérieur. Que devient la Normandie sans les exportations ? Comment maintient-elle le nombre de ses actifs ?

Il revient ensuite sur la réforme de la PAC. Les DPU sont au-dessus de la moyenne en Normandie, avec beaucoup d'actifs, donc des aides moindres que la moyenne nationale. M. Régis CHEVALLIER souhaite vivement que l'on tienne compte de ces actifs dans les orientations à prendre.

Les exploitations normandes doivent aussi s'inscrire dans la durée. L'idée de DPU flottants en fonction des marchés est évoquée.

M. Jean-Luc DUVAL souligne la nécessité de convaincre de l'importance des interprofessions telles qu'elles existent en France, qui n'ont pas le même statut selon les pays. La profession et les pouvoirs publics sont convaincus de cette importance, mais il va falloir être convaincant au niveau européen.

Il insiste également sur l'accent à mettre sur l'emploi.

Enfin, concernant les signes de qualité, dans le contexte actuel de prix des matières premières relativement élevés, certains producteurs se désintéressent des signes de qualité, la rémunération sans contraintes étant plus facile.

M. Dominique CARRE s'exprime au nom des élus salariés. La contribution qui leur a été présentée, même si elle exprime certaines des idées qu'ils défendent - l'utilité des outils de gestion des marchés, des quotas - leur paraît incomplète, puisqu'elle ne mentionne pas la dimension humaine, sociale, la formation des hommes, l'emploi... Les contributions des autres régions du grand ouest ne comportent d'ailleurs pas non plus cette dimension.

Les élus salariés ont apporté leur contribution dans les débats au sein de leur Chambre départementale, selon leurs spécificités territoriales.

La synthèse régionale sera validée avec toutes les réserves qui viennent d'être énoncées.

M. James LOUVET remarque que le revenu normand est globalement faible, avec des DPU supérieurs à la moyenne. On doit réfléchir à une répartition équitable des aides, à un nouveau fléchage de celles-ci, à une adaptabilité aux marchés, mais l'harmonisation est utopique, et de surcroît dénuée de sens. En effet, elle peut amener à un système arbitraire qui pourrait fortement diminuer les droits à paiement unique des agriculteurs normands, ne tenant pas compte des réalités du terrain et des disparités des exploitations.

La gestion du risque marché lui semble primordiale.

M. Raymond BRETON revient sur l'harmonisation, qui doit prendre en compte toutes les petites régions et toutes les situations. La pérennité des petites exploitations spécialisées peut effectivement être mise en danger.

Concernant l'article 69, M. Raymond BRETON doute qu'on puisse retenir 5 secteurs prioritaires ; si l'un d'entre eux devait être privilégié, selon lui, c'est l'appui à la gestion de marchés, l'amélioration de la couverture des risques climat et la prise en compte des risques d'accidents de marché (ligne 2). Il est nécessaire de faire front commun face au désengagement de l'Etat sur ces aspects.

Pour Mme Christiane ANGOT, il est satisfaisant d'entendre dans une Chambre d'Agriculture normande que l'herbe est un élément important, puisque cela répond aux enjeux environnementaux actuels. Cependant, concernant l'harmonisation des soutiens évoquée dans la contribution, elle regrette que ne soient pas remises en cause les références historiques, qui maintiennent une grande disparité, notamment pour les producteurs travaillant à l'herbe, donc avec une référence historique très basse. Les solutions proposées pour la répartition entraînent un long délai pour l'obtention de DPU moyens qui pourront les mettre à égalité avec les autres agriculteurs. Il est en outre extrêmement important de maintenir les dotations davantage à l'actif qu'à la surface.

M. Rémi BAILHACHE souligne l'importance de conserver des exploitations de dimension modeste, qui occupent le territoire et maintiennent des actifs.

La hausse des prix des matières premières en 2007 doit nous alerter et nous inciter à la mise en place de DPU flottants pour partie. L'augmentation des volumes produits et des prix de vente ont été annulés par l'alourdissement des charges : on ne constate donc pas d'accroissement du revenu.

Par ailleurs, l'herbe (dont il faudra affiner la définition) ne pourra pas survivre à coup de subventions. Elle doit être productive, jouer un rôle économique, permettre de dégager un revenu. Enfin, la conditionnalité doit être applicable dans les exploitations, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui de certaines mesures. Une simplification est souhaitable.

M. Yves LERIDEZ se félicite que l'APCA ait pris en compte la problématique des fruits et légumes dans son analyse. La suppression de l'article 51 a entraîné une véritable distorsion de concurrence, puisque des producteurs bénéficiant de DPU pourront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au plus tard mettre en culture des fruits et légumes. M. Yves LERIDEZ s'étonne toutefois que la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie n'ait pas repris cette problématique dans sa contribution.

M. Didier LEFEBVRE revient sur la notion d'harmonisation, qui a remplacé le terme de régionalisation. Il est curieux d'harmoniser sur une notion de surface, alors que les membres de la session ont tous exprimé la nécessité du maintien des actifs.

M. Laurent LERAY s'étonne d'une opposition entre l'herbe qui ne serait pas une production économique par rapport aux cultures qui le seraient. Le rééquilibrage des aides passe par leur plafonnement, ce qui permettra justement le maintien des exploitations à taille humaine.

La régulation des marchés devrait aussi permettre de diminuer les risques, et donc de simplifier leur gestion. Attention à ne pas entrer dans un système qui privatiserait les bénéfices et mutualiserait les pertes.

Il s'étonne par ailleurs que la Chambre Régionale d'Agriculture souhaite restructurer encore la production laitière, et donc réduire le nombre de producteurs. La Confédération Paysanne soutient le maintien des quotas. Il ne souhaite toutefois pas le renforcement du rôle des interprofessions, qui sont fermées aux syndicats minoritaires, alors que le système actuel est géré par les CDOA, dont la composition est pluraliste, sous l'égide des Préfets et des DDAF.

Enfin, M. Laurent LERAY pense qu'il faudrait mettre en avant la reconquête de l'autosuffisance en protéines, qui permettrait de se libérer de la dépendance des importations, en soja notamment.

M. Philippe FAUCON rappelle que les fondamentaux de Bruxelles prévoient un découplage des aides et des aides à l'hectare ; aux exploitants de s'adapter par rapport au marché.

Malheureusement une petite exploitation ne peut pas aller sur les productions végétales car elle n'a pas assez de surface pour vivre. La solution ne serait-elle pas un DPU différent selon les surfaces, plus faible au-delà d'un certain nombre d'hectares ?

M. Arnold PUECH D'ALISSAC pense que les agriculteurs ont une revendication commune, celle d'augmenter leur revenu.

Il donne l'exemple d'une exploitation d'une centaine d'hectares : 60 ha en herbe et 40 ha en cultures, avec un DPU moyen de 250 €, des aides couplées de 100 € sur les cultures, avec 60 vaches allaitantes (250 €). Il y a donc nettement plus de soutiens sur les surfaces en herbe que sur les surfaces cultivées. Aucun système n'incite l'exploitant à conserver de l'herbe environnementale sur cette exploitation.

Il faut donner envie aux jeunes d'être agriculteurs et de le rester, donc recoupler les aides, notamment sur l'élevage.

M. Daniel GENISSEL reconnaît que produire une contribution régionale aux débats sur le bilan de santé et l'évolution de la PAC est un exercice difficile. Cependant le texte proposé reprend assez bien les points essentiels qui ont été exprimés (DPU tenant compte des actifs, problématique de l'herbe...).

Cette contribution n'est pas exhaustive ; elle est focalisée sur les 4 enjeux qui ont semblé majeurs. La conditionnalité, dont le souhait de simplification peut effectivement être exprimé dans la contribution, est un aspect transversal.

M. Guy VASSEUR rappelle que la décision politique au niveau européen définit un DPU à l'hectare, pour tous les hectares, dans chaque pays. Mais le DPU n'est pas du même niveau dans tous les pays. Il semble concrètement impossible de demander une harmonisation entre tous les pays européens, prenant aussi en compte le nombre d'actifs dans tous ces pays. De plus, la France n'y a pas forcément intérêt. Les marges de manœuvre sont sans doute plutôt franco-françaises.

La mise en place d'un plafonnement permettrait la mise en place de DPU de niveaux différents ; l'APCA s'est d'ailleurs prononcée favorablement à la mise en place d'un tel système.

La dotation en DPU des fruits et légumes pourrait être envisagée, mais la gestion des risques apporte déjà une réponse.

La prise en compte des actifs semble indispensable, mais les marges de manœuvre de la régionalisation sont étroites. Il est nécessaire de continuer à analyser les conséquences économiques.

Il faudra veiller à ce qu'il n'y ait pas de désengagement de l'Etat là où il est déjà engagé (assurance récolte et fonds de calamité).

M. Guy VASSEUR alerte sur le risque d'un passage du premier au deuxième pilier, qui peut amener davantage de soutiens, mais avec des contraintes telles que les agriculteurs n'entrent pas dans le système, contraintes auxquelles s'ajoutent celles imposées par les Régions (exemple de la prime à l'herbe).

Concernant la problématique des signes de qualité, il faut dès à présent engager ce dossier pour avoir des éléments d'anticipation pour 2013, par exemple grâce à des expérimentations.

En conclusion, M. Guy VASSEUR insiste sur l'importance de démontrer aux pouvoirs publics la nécessité de maintenir des instruments de régulation des marchés, au moins au niveau national et européen. Le système assurantiel proposé aujourd'hui n'est pas mûr pour assurer ce rôle ; il doit évoluer par rapport au chiffre d'affaires. La profession agricole doit être vigilante et stratège sur ce point.

M. Guy VASSEUR souligne ensuite que la profession agricole doit rester ouverte, et ne pas rester dans un statu quo. Il prend l'exemple des céréaliers qui sont en position de blocage dans quelques départements concernant les DPU. Attention aux oppositions entre les différentes productions.

Les marges de manœuvre sont faibles au niveau européen ; cependant la réécriture de l'article 69, décision française, laisse des possibilités (DPU supplémentaires pour l'herbe liée à une production,...).

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la contribution de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie aux débats sur le bilan de santé et l'évolution de la PAC est validée (cf. annexe).

M. Daniel GENISSEL remercie M. Guy VASSEUR pour son intervention.

## **Intervention de Mme Odile BOBENRIETHER, DRAF de Haute-Normandie**

Mme Odile BOBENRIETHER s'associe aux propos de Monsieur le Préfet de Basse-Normandie, en rappelant que la DRAF est en attente des positions de la profession agricole, notamment dans l'optique d'une proposition consensuelle autour de l'herbe et du lait.

Elle insiste également sur l'importance du maintien des actifs, et assure l'assemblée que les services de l'Etat travaillent sur la prise en compte des aspects qualité, et des problématiques de toutes les filières, notamment les fruits et légumes.

Enfin, elle espère que les mesures de simplification apporteront les améliorations escomptées.

**La prochaine session de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie se tiendra  
vendredi 27 juin 2008 dans l'Eure.**